

Neuchâtel, le 2 septembre 2021

## Un Prix de la citoyenneté pour mettre en lumière l'entraide, la solidarité et la durabilité

**Pour la huitième année consécutive, la Ville de Neuchâtel remettra son Prix de la citoyenneté à une personne ou un groupe qui se sera distingué par la réalisation d'une action dans les domaines de l'entraide, de la solidarité ou de la durabilité. Ce prix, qui vise à mettre en lumière des initiatives exemplaires, prend un sens encore plus particulier dans un contexte de pandémie qui fragilise une partie de la population. Les dossiers de candidature doivent parvenir au service de la cohésion sociale jusqu'au 5 octobre, grâce au formulaire disponible sur le site internet de la Ville. Une cérémonie de remise aura lieu le 22 novembre.**

Chaque année depuis 2014, le Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel distingue une personne ou un groupe de personnes engagées spontanément dans des actions concrètes renforçant l'entraide, la solidarité et le vivre-ensemble. « *Cette récompense prend encore plus de sens dans un contexte de crises multiples, que ce soit cette interminable pandémie ou les bouleversements du climat qui, malgré le soutien gouvernemental, comportent des effets de précarisation de la société* », indique Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la cohésion sociale.

Dès cette année, les autorités de la commune fusionnée ont souhaité donner une nouvelle identité visuelle à ce prix et l'élargir aux engagements de plus en plus nombreux de citoyen-ne-s dans les domaines de la durabilité et de la promotion et préservation de la biodiversité.

### Comment postuler

L'an dernier, le jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique, universitaire, et du Parlement des jeunes, a dû faire un choix difficile parmi 17 excellents dossiers. Il a finalement décerné le prix aux associations « Un jour sans faim », qui a distribué plus de 1'000 repas par semaine aux premières heures de la crise

sanitaire, et « Be-Hôme », qui œuvre à l'inclusion des migrant-e-s en les mettant en relation avec des Neuchâtelois-es.

Aujourd'hui l'objectif n'a pas changé : il s'agit de mettre en valeur des initiatives spontanées, souvent peu médiatisées mais qui contribuent à enrichir les liens sociaux et la qualité de vie. Il est de coutume de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance ou collectif répondant aux critères d'attribution, mais il est également possible de postuler en son nom propre. Le délai de postulation est fixé au 5 octobre.

La cérémonie de remise de prix, qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale, aura lieu le 22 novembre à l'Hôtel de Ville, en présence du Conseil communal in corpore. La dotation du prix est de 5'000 francs et sera remis ou partagé à un ou deux lauréat-e-s, accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron.

**Informations et inscription :** [www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete](http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete)

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Nathalie Ljuslin, déléguée à l'intégration interculturelle, 032 717 73 80

